



Union Départementale des syndicats CGT des Alpes de Haute Provence

42 Bd Victor Hugo 04000 Digne-les-Bains
Tél : 04.92.36.62.00 – Fax : 04.92.36.62.09 –
E-mail : union.cgt.ahp@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Le bulletin de l'UD 04

« Ensèn »

Mobilisation du
9 mai +
Journées d'étude

2

Grève au Lycée
des Iscles à
Manosque

3

Rassemblement
du 28 mai à
Sisteron

4

Rassemblement
le 6 juin devant
l'hôpital de Manosque

5

52ème congrès
confédéral
Interview d'Elsa Bellu

6

Congrès UL de
Digne et UL de
Forcalquier

7

Partenariat

8

Numéro
Mai 2019

EDITO

Pour la CGT, la lutte revendicative, l'exigence sociale et le combat pour un monde de justice et de paix doit se traduire dans les urnes.

Pour un choix de société, à la hauteur de l'urgence sociale et environnementale !

L'élection européenne du 26 mai est de nouveau, marquée par une abstention record de 50%. Si certains se réjouissent d'une meilleure participation qu'en 2014, ce qui est vrai, comment pouvons-nous considérer que notre démocratie est en bonne santé lorsqu'un électeur sur deux décide de ne pas y participer ?

L'analyse de cet abstention serait un long débat et le choix de vote des citoyens tout autant.

En attendant, en Macronie tout est permis, la politique de la casse du service public se poursuit et le 18 juin le sénat votera la réforme de la fonction publique.

Ainsi la rationalisation cachera la rentabilisation.

La modernisation masquera la privatisation.

Ainsi CDD, gel des salaires, 35h,les alarmes s'allument.

Au final le manque de moyen, l'abandon même du service public dégrade les conditions de travail et d'accueil du public et détériore l'image du fonctionnaire.

Le 52ème congrès de la CGT a réaffirmé qu'il ne peut y avoir de politique environnementale concrète sans politique sociale, qu'il est nécessaire de faire évoluer nos modes de production pour répondre aux besoins des populations :

- Le chômage de masse n'est pas le fait des immigrés. Il est la conséquence des choix politiques de désindustrialisation, de recours à la sous-traitance et à l'externalisation d'activité à travers le monde.

- Les bas salaires, les basses pensions et le bas niveau des minima sociaux, ce n'est pas parce que les entreprises ou la France vont mal : c'est un choix politique d'austérité visant à maintenir la grande majorité de la population dans une précarité sociale permanente.

- La destruction par l'activité humaine de notre environnement, des continents comme des océans, des écosystèmes et de la biodiversité, ce n'est en rien inéluctable : il s'agit de choix économiques où la préservation du vivant ne pèse rien face à la recherche de profits immédiats.

Qu'on le redise ce n'est pas le front national qui va nous aider.

Continuons d'échanger, d'informer, de former, de militer continuons de croire que d'autres choix de société sont possible et portons les.

Florence Walgenwitz

MOBILISATION DU 9 MAI A DIGNE

POUR DÉFENDRE LA FONCTION PUBLIQUE, NOTRE BIEN COMMUN

La CGT, et tous les autres syndicats ont appelé les agents de la Fonction Publique à se mettre en grève et à se mobiliser le jeudi 9 mai 2019 dans toute la France. Une manifestation a été organisée à Digne, de très nombreuses prises de parole ont dénoncé le projet de réforme de la fonction publique et ses conséquences sur les conditions de travail.

Les organisations syndicales ont entre autres revendiqué l'arrêt de la casse du statut (au travers du projet de loi de transformation de la fonction publique), l'augmentation du point d'indice afin d'améliorer le pouvoir d'achat, la suppression du jour de carence et ont rappelé leur opposition aux 120 000 suppressions de postes annoncées.



Journées d'étude du 5 juin (RETRAITES) et du 17 juin (SALAIRE ET FICHE DE PAIE)

L'UD CGT 04 organise deux journées d'études à l'attention des militants au mois de juin.

- Le 5 juin sur les "Retraites" à la salle des fêtes de Château- Arnoux à partir de 9h00,
- Le 17 juin sur le "Salaire socialisé" (et la fiche de paie) à la bourse du travail de Château- Arnoux à partir de 9h30.

Merci de nous tenir au courant rapidement si vous souhaitez y participer.

LES AGENTS DU LYCÉE DES ISCLES À MANOSQUE SE SONT MOBILISÉS

Pour dire non au management par la peur comme par l'épuisement général et obtiennent satisfaction !

Management autoritaire, mal être au travail, multiplication des arrêts maladie, absences non remplacées ont conduit les salariés du lycée des Iscles à Manosque à se mettre en grève les 9 et 10 mai. A ce moment là, la DRH du Conseil Régional n'a pas voulu rencontrer les salariés grévistes.

Suite à un nouveau préavis de grève, le 17 mai, la DRH, venant de Marseille, a bien voulu rencontrer les agents. Ils ont obtenu satisfaction sur la plupart de leurs revendications :

- Le remplacement du responsable qui avait des méthodes de management inadaptées,

- Des fonds débloqués pour l'achat de nouveaux matériels (comme pour le ménage),
- Des engagements à remplacer les absences...

Yves Couston le secrétaire général du syndicat CGT du Conseil Régional est venu soutenir les grévistes lors du rassemblement devant le lycée.

L'Union Locale de Manosque et le syndicat CGT du Conseil Régional resteront vigilants, et suivront attentivement le suivi des engagements pris par le Conseil Régional.



RASSEMBLEMENT DU 28 MAI DEVANT LA POSTE DE SISTERON

La CGT, les collectifs et les maires unis pour défendre le service public

Dans cette période de négociation du Contrat de Présence Postale une demande d'audience a été réalisée par les collectifs le mardi 28 Mai à 11h30 en direction du président de l'association des maires du 04 M. SPAGNOU. A cette occasion les collectifs de défense de la poste ont demandé entre autres, à nouveau que "lors du congrès de l'AMF, une position soit prise pour contribuer à une amélioration significative de

situation du service public postal puisque c'est vous qui avez la responsabilité politique de la situation. L'AMF, interlocuteur de la Poste et de l'Etat dans la prochaine renégociation du contrat de présence postale au plan national, se doit soit d'être intransigente sur la mise en œuvre des 4 missions du service public postal en milieu rural, (Cf. texte du collectif de défense de la poste au Président de l'AMF) et en tout cas dans notre département".



AMIANTE : PRÉJUDICE D'ANXIÉTÉ

La Cour de Cassation du 5 avril 2019 vient de prendre la décision pour tous les salariés qui ont travaillé au contact de l'amiante et ayant un risque élevé de développer une maladie grave, peuvent demander la réparation d'un « préjudice d'anxiété » sur le fondement du droit commun régissant l'obligation de sécurité de l'employeur. Il devra en apporter la preuve.

Pour le CAPER 04, c'est une grande victoire pour tous les travailleurs, car jusqu'au 5 avril 2019, seuls les salariés qui avaient travaillé sur un site classé amiante (comme celui de St Auban), pouvaient prétendre à ce « préjudice d'anxiété », ainsi que les 5 entreprises sous-traitantes que nous avons fait reconnaître. Depuis le 5 avril 2019, tous les travailleurs : maçons, chauffagistes, plombiers, mécaniciens et tous les corps de métiers qui ont été amenés à être au contact de l'amiante, pourront faire cette démarche.

Il faudra impérativement qu'ils fassent la démonstration qu'ils ont été au contact de ce produit qu'est l'amiante.

**POUR LA DÉFENSE ET LE RENFORCEMENT DE NOS ÉTABLISSEMENTS,
NOS SERVICES, NOS EMPLOIS, NOS CONDITIONS DE TRAVAIL
POUR DU PERSONNEL, DES FORMATIONS, DE LA RECONNAISSANCE,
POUR DES MOYENS ET DES SOINS DE QUALITÉ,**

JEUDI 6 JUIN 2019 À 13H30

RASSEMBLEMENT

DEVANT L'HOPITAL DE MANOSQUE

Trop d'alertes ont été posées, maintenant il faut des réponses !
Mobilisons-nous nombreuses et nombreux pour les exiger !

POUR VOIR LE TRACT DE LA CGT, CLIQUER SUR CE LIEN :

<http://www.cgt-hopital-manosque.fr/wp-content/uploads/2019/06/1107.-Tract-USD-CGT-pour-le-6-juin-2019.pdf>

Un collectif "Contre les fusions des hôpitaux du 04 et en défense des services publics" réunit, depuis le 3 mai 2019, de nombreuses associations, collectifs, élus locaux, partis politiques, syndicats... du département. Le collectif appelle également à se mobiliser le 6 juin pour faire échec à tout recul pour les usagers, mais également pour les personnels, et porte le projet d'une santé humaniste pour tous quels que soient ses revenus et quelle que soit sa situation géographique. Cela commence par défendre les établissements, les services, les emplois... et lutter pour en obtenir le renforcement !

Pour voir le communiqué du collectif, cliquer sur ce lien :

<http://www.cgt-hopital-manosque.fr/wp-content/uploads/2019/06/1108.-Communiqué-collectif-pour-le-6-juin-2019.pdf>

Voici les quatre premières vidéos du collectif (cliquer sur les liens ci-dessous pour les visionner). D'autres vidéos seront postées à l'issue du rassemblement qui se tiendra le 6 juin à 13h30 devant l'hôpital de Manosque.

Vidéo 1 - Lutter pour préserver et renforcer nos services publics (Intervention du collectif pour une Réa à Manosque) : **https://www.youtube.com/watch?v=FUsIEPJDG_A&feature=youtu.be**

Vidéo 2 - Leur devise c'est compétitivité, flexibilité, cupidité (Intervention de la France Insoumise) : **<https://www.youtube.com/watch?v=D-CdwgeUpMY>**

Vidéo 3 - Les fusions d'hôpitaux : Le passage d'un corps de l'état solide à l'état liquide (Intervention de la CGT Santé) : **<https://www.youtube.com/watch?v=vgJRSI6iqGE>**

Vidéo 4 - Mobilisons nous dans l'intérêt des personnels et des patients (Intervention de la CGT Santé) : **<https://www.youtube.com/watch?v=vZqAbLssTP4>**

52ème CONGRÈS CONFÉDÉRAL

Interview d'Elsa Bellu (congressiste de l'Action Sociale 04)

Du 13 au 17 mai s'est déroulé à Dijon le congrès confédéral de la CGT. Voici quelques éléments d'analyse non exhaustifs et en fonction du ressenti au regard des différents débats de la semaine.

Sur la forme, nous avons vu des présidences autoritaires dépassant largement le cadre de leurs prérogatives et des cafouillages au niveau des votes. Cependant, des votes ont pu être imposés aux présidences ce qui a été apprécié par les camarades présents d'un point de vue démocratique.

Sur le fond, nous avons noté des bougies entre le début et la fin du congrès, comme par exemple entre le discours d'ouverture et le discours de clôture de Philippe Martinez... ou entre le document d'orientation et l'appel du congrès... Le document d'orientation est passé plutôt difficilement : autour de 58 / 59% en enlevant les abstentions.

Le manque de clarté, de concret et l'abus de concepts y sont probablement pour quelque chose... Le mot "Macron" n'apparaît nulle part dans le document. Les lois qui vont nous impacter dans les prochaines semaines (comme par exemple la loi de transformation de la fonction publique) sont absentes du document d'orientation.

Sur les retraites, là encore le document reste dans le flou. Il parle d'une réforme juste des retraites, qu'il ne

fallait pas d'inégalités entre régimes de retraite, il parle aussi de régime universel... Dans une période où Macron appelle à une réforme juste des retraites, pour lutter contre les inégalités des régimes, avec un régime universel où ils fusionneraient tous, la rédaction du document nous a posé de nombreuses questions.

Nous avons aussi déploré le manque d'analyse dans le document sur la répression étatique et policière.

Cependant, la fin de la semaine a apporté quelques réponses positives avec un appel du congrès répondant à de nombreuses interventions des congressistes. Le discours de clôture de Philippe Martinez, réélu secrétaire général, aussi s'est voulu plus offensif où il a notamment été demandé le retrait de toutes les condamnations des manifestants. Ce discours s'est voulu aussi rassembleur en donnant des gages à chaque sensibilité, c'est ce qui a été ressenti par nos collègues. L'histoire de la CGT s'est faite dans le compromis entre différents courants. La direction confédérale doit travailler à veiller au respect des équilibres.

L'après congrès pourrait être le moment de construire un projet de société pour fédérer tout le monde derrière lui. En effet, ce dont ont besoin nos syndicats aujourd'hui c'est d'un projet clair, d'une ligne claire, d'une stratégie claire !



CONGRÈS DE L'UNION LOCALE DE DIGNE DU 18 MAI

William Maury :

"Nous allons repartir avec un nouveau local, une nouvelle équipe et de nouvelles ambitions. Nous allons relancer l'activité sur le juridique, réactiver les formations syndicales, tout en montant en puissance sur la préparation des élections CSE et le travail de proximité".

Nouveau Bureau :

William Maury : Secrétaire Général

Abdel Berkane : SG adjoint

Francis Giraudot : Trésorier

Chantal Lecadre : Trésorière adjointe



CONGRÈS DE L'UL DE FORCALQUIER DU 22 MARS

Josiane : "Bons débats, ambiance conviviale et revendicative, de nombreuses orientations pour les 3 ans à venir, maintenant y a plus qu'à..."

Nouveau Bureau :

Secrétaire général : Josiane TRAVERT

Secrétaire Adjoint : Cédric PADOVANI

Trésorière : Anne-Marie BERTRAND

Trésorière Adjoint : Nathalie MURGIER

Orga : TRAVERT Bruno.

La CE est composée de 10 membres et 3 pour la CFC.



MANIFESTATION DU 27 AVRIL A PARIS

De nombreuses unions départementales, fédérations et syndicats appelaient à un front populaire proposant une grande manifestation nationale à Paris le 27 avril. Une initiative combative à saluer pour la convergence des luttes. Plusieurs camarades du 04 étaient présents.



<https://www.facebook.com/cgtudnord/videos/274751773431846/?t=46>

**RASSEMBLEMENT DEVANT LA SAVONNERIE DE HAUTE PROVENCE
À VILLENEUVE MARDI 11 JUIN A 11H30 CONTRE UN LICENCIEMENT
ABUSIF ET POUR LE REPECT DES DROITS DES SALARIÉS**



Crédit photo : Gerhard Linnikogal / Eyedea

En santé, la Macif s'engage pour favoriser l'accès aux soins à tous.

En plaçant la santé au cœur de sa vision mutualiste, la Macif défend un accès aux soins sans sélection médicale et sans garanties gadget. Être adhérent d'un contrat santé de la Macif, c'est disposer d'une couverture complète et accessible.

Particuliers, professionnels, petites et grandes entreprises, si vous partagez les mêmes valeurs, rejoignez-nous !



Plus d'information sur [macif.fr](https://www.macif.fr)

Essentiel pour moi



Les contrats santé proposés par la Macif sont assurés par des mutuelles relevant du Livre II du code de la mutualité et adhérentes à la Mutualité Française ou par des institutions de prévoyance régies par le Livre XI du code de la sécurité sociale.
MACIF: MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.

Commission Exécutive UD CGT 04

Mardi 11 juin 2019

De 9H00 à 17H00 à VOLX